

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20<sup>ème</sup> année - N° 3585 - Mardi 25 Février 2020 - Prix : 200 Fc

## 2E TOUR DES LÉGISLATIVES

# Azali obtient plus des 3/4 des députés

*Le 2e tour des élections législatives a eu lieu dimanche 23 février dernier. Sans surprise, la CRC rafle 4 des 5 sièges qui étaient en jeu.*

Le 2e tour des élections législatives a eu lieu dimanche dernier à Ngazidja et Anjouan. A Ngazidja, le candidat de la CRC Abdou Saïd Mdahoma est arrivé en tête avec 87,48% contre 12,52 pour Mohamed Ahmed qui avait retiré sa candidature quelques jours avant la tenue du scrutin. Dans l'Itsandra Sud, c'est le candidat du parti Orange, Hassane Mohamed qui l'emporte avec 50,32% au détriment Soilih Abdou alias Matassa qui a recueilli 49,68%. Une différence de 46 voix sépare les deux candidats. Dans le Ngouengué, Hassane Mohamed confirme sa force dans la région en l'emportant haut la main avec 66,74%. Le candidat Orange a recueilli quant à lui 33,26%.

A Anjouan, Domoni I dans la 10e circonscription, c'est le candidat de la CRC qui arrive en tête avec 58,31%. Nouridine Midilidji qui avait annoncé le retrait de sa candidature a obtenu 41,69%. A Domoni II, Andinani Mouhamadi est crédité de

67,79% des suffrages.

Sur les 5 sièges qui étaient en jeu, la CRC rafle les 4 ne laissant au parti Orange qu'un seul. Au total, le parti du président Azali Assoumani s'arrose une écrasante majorité de 20 députés, suivi par le parti Orange avec 2 sièges et 2 élus indépendants.

A la lecture de ces résultats provisoires proclamés par la Commission Electorale Nationale Indépendante, qui donne un taux de participation de 70,91%, les observateurs politiques ne peuvent que constater qu'avec un parlement dominé à 83,33% par des élus appartenant au seul parti CRC, le locataire de Beit-Salam aura les coudées franches pour gouverner sans opposition parlementaire. Mais le président Azali pourra aussi, aussi souvent qu'il le souhaite, faire usage de l'article 114 de la constitution qui l'autorise de modifier celle-ci. Il suffit que le projet ou la proposition de révision (constitutionnelle) soit approuvé « par les trois quarts du nombre total des membres de l'Assemblée de l'Union ou par référendum. »

Kamal Gamal



### ÉCONOMIE :

## Le taux de croissance chute à 2,1% en 2019 à cause de Kenneth

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

### Prières aux heures officielles Du 26 au 29 Février 2020

Lever du soleil:  
06h 09mn  
Coucher du soleil:  
18h 31mn

Fajr : 04h 57mn  
Dhouhr : 12h 24mn  
Ansr : 15h 46mn  
Maghrib : 18h 34mn  
Incha : 19h 48mn



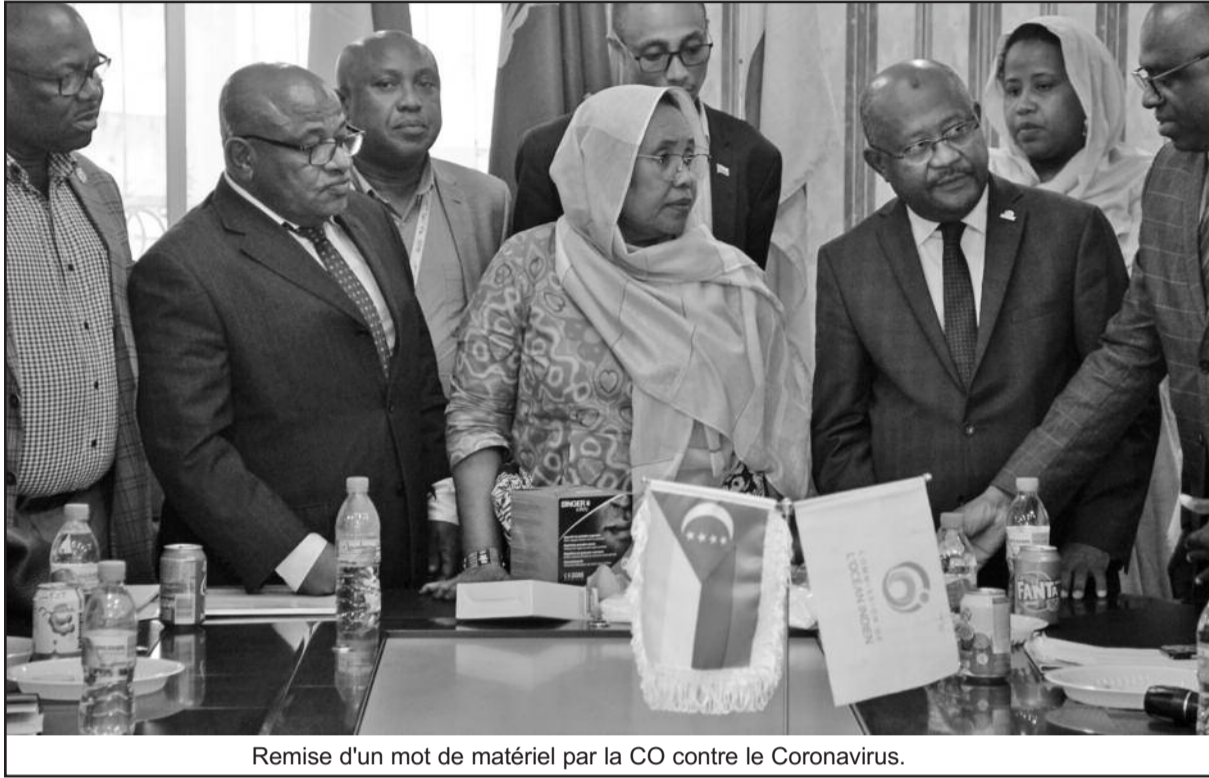
## CORONAVIRUS

## La COI accompagne les Comores à hauteur de 126 millions de francs

La Commission de l'océan indien débloque 126 millions de nos francs pour accompagner les Comores dans son plan de prévention contre l'épidémie à coronavirus.

La Commission de l'océan indien (COI) a octroyé 250.693 euros, soit 126 millions de francs comoriens, pour le plan riposte de la prévention au coronavirus. Une rencontre entre la délégation de la COI, le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la santé a eu lieu hier 24 février au ministère des Affaires étrangères dans le but de « répondre au plan d'urgence établi par le ministère de santé ensuite s'enquérir de l'évolution de la situation » selon le secrétaire général de la COI, Hamada Madi connu sous le surnom de Boléro. Soit dit en passant, ce plan de riposte nécessite près d'un milliard de nos francs.

L'enveloppe de la COI est répartie en différents volets dont 3300



Remise d'un mot de matériel par la COI contre le Coronavirus.

euros pour une mission d'appui par un spécialiste de laboratoire, 7500 euros pour l'achat d'équipement

pour la mise à niveau immédiat au cas où l'expert détecte des points critiques par rapports au risque d'in-

fection nosocomiale, 95.000 euros pour la construction d'un centre d'isolement, 4000 euros en cas d'un

cas suspect, 11.000 euros pour deux ateliers de renforcement des compétences, 35000 euros pour une caméra thermique qui sera livrée et installée fin mars, 50.000 euros pour une ambulance de surveillance aux frontières, qui sera livrée courant du mois d'avril, 14.000 pour l'achat d'équipements du centre d'isolement...

Les Comores, et encore moins les autres pays de l'Océan indien, n'ont pas encore détecté un cas de coronavirus mais se préparent en conséquence. Une vingtaine de personnes en provenance de la Chine étaient placées en quarantaine. Jusqu'à aujourd'hui, il n'en reste que deux qui n'ont pas encore terminé la période d'incubation de 14 jours. Les cinq pays membres de la COI travaillent en symbiose. La plateforme spécialisée Sega One Health permet à ces pays d'échanger régulièrement des informations et de prendre les mesures adéquates.

Andjouza Abouheir

## SOCIÉTÉ

## La paix et la cohésion sociale, gage de développement économique d'un pays

Le Rotary Club de Moroni a tenu une conférence de presse le samedi 22 février à Moroni pour une sensibilisation sur la paix et la cohésion sociale. Animée par Abdourahim Said Bacar, elle portait sur la résolution des conflits.

« La paix et résolution des conflits », tel était le thème abordé lors de cette conférence de presse animée par l'ancien ministre Dr Abdourohime Said Bakar et Chamssoudine Said, président des jeunes leaders de la paix. Comme

chaque mois, le Rotary Club aborde un sujet afin de sensibiliser et renforcer la paix et la cohésion sociale dans le pays. Et cette fois, elle portait sur « la paix et résolution des conflits ». Un thème qui tournait autour des conflits sociaux comme les tensions politiques, les conflits des communes, inter-villageois et les violences dans les stades pour ne citer que cela.

« Il est vrai que nous vivons dans un climat paisible et calme. Mais il y a trop de tensions et des conflits communaux et inter-villageois. Donc, la paix commence à se

fragiliser. Dieu merci aucune confrontation dangereuse n'a eu lieu, déclare Abdourahim Said Bacar. Il est temps que tout le monde prenne conscience de la situation, pour préserver et cimenter la paix dans le pays ».

L'ancien ministre de l'éducation nationale montre que le pays a vécu beaucoup de tensions politiques. D'ailleurs, il a tenu féliciter les partis politiques pour la preuve de responsabilité qu'ils ont fait. « Il est temps de s'unir et chercher des solutions sur les conflits communautaires et inter-villageois. Et la

contribution de tout un chacun est nécessaire », exhorte-t-il. L'ancien secrétaire général de l'exécutif de Ngazidja et membre de Rotary club de Moroni montre qu'aucun développement ne peut se faire sans la paix.

L'ancien ministre a saisi l'occasion de rebondir sur la vie difficile qui touche la population et surtout le chômage des jeunes diplômés. « Les jeunes qui sont formés ici et à l'extérieur, n'obtiennent pas d'emploi. Et c'est une bombe à retardement pour l'avenir. Cette situation doit être analysée afin d'éviter le

pire », avance-t-il. Il appelle aussi à renforcer l'éducation civique, tout en recommandant de valoriser la culture comorienne.

Nassuf Ben Amad

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## 2E TOUR DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

## Une élection calme dans le Mbadjini-Ouest

Le 2e tour des élections législatives a eu lieu hier dimanche 23 février. Dans le Mbadjini Ouest, les élections se sont déroulées dans un climat calme. Les deux candidats de cette région restent convaincus qu'ils vont gagner.

Les comoriens étaient appelés aux urnes dimanche 23 février pour le deuxième tour des élections législatives. Dans le Mbadjini Ouest, région située à une trentaine de kilomètres de la capitale, les élections se sont dérou-

lées dans un climat de paix malgré quelques tensions dans les bureaux de vote. Toutefois, le parti Orange et la CRC, chacun se gargarise de la victoire tout en accusant l'autre de magouille dans les bureaux de vote. « Dans l'ensemble de notre région, on peut dire que tout va bien. Sauf que les responsables des urnes veulent bafouer le scrutin. On a fait sortir mes assesseurs des bureaux de vote mais j'ai pu régler la situation. Je suis persuadé de gagner ces élections », déclare Ahmed Youssouf Edmo candidat du parti Orange,

avant d'ajouter que « ils vont chercher à faire des magouilles mais on reste confiant ». Selon lui, sa région est mature et sait ce qu'elle veut.

De son côté, le candidat du parti CRC, Said Ali Bakary, il se bat pour la paix avant toute chose. « Moi et mes alliés, on a sensibilisé la région pour faire preuve de responsabilité. Comme disait le chef de l'Etat, il faut préserver la paix et cela, notre région de Mbadjini Ngouwegwe l'a bien compris », indique-t-il. Et d'ajouter que « je suis étonné d'entendre les propos de mon frère candidat du parti Orange. Je dois vous dire que s'il est arrivé au deuxième c'est parce qu'on m'a retiré des voix au premier tour. Qu'il sache bien que

s'il y avait des personnes habitués aux fraudes, ce sont eux ».

Le candidat de la CRC se demande comment le candidat du parti Orange va gagner alors que lui a déjà eu le soutien des autres candidats. « Savez-vous qu'au premier tour, j'étais au deuxième rang dans son village natal, avec une différence de six voix. En réalité, mon adversaire n'est pas à la hauteur de gagner ces élections dans cette région. Et pour vous rappeler je suis le seul candidat, qui a gagné l'élection à Ouzioini et Dembeni. C'était en 2015, et ça va se répéter dans ce deuxième tour », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

## ÉCONOMIE :

## Le taux de croissance chute à 2,1% en 2019 à cause de Kenneth

*C'est la Banque centrale qui l'affirme. Le pays a perdu 1,7% de points sur le taux de croissance en 2019, par rapport à l'année précédente où les statistiques avaient affiché 3,8%. La faute incombe au cyclone Kenneth, à en croire la BCC.*

La situation économique du pays et les perspectives pour l'année 2020, le secteur bancaire et l'actualité de la zone Franc étaient au cœur de la conférence animée hier lundi par le gouverneur de la Banque Centrale des Comores et son équipe. Aux Comores, l'activité économique a été marquée par une décélération du rythme de croissance du PIB en 2019. En effet, le taux de croissance devait s'établir à 2,1% en 2019 contre 3,8% en 2018, suite notamment à l'impact du cyclone Kenneth qui a durement happé le pays en avril 2019 mais aussi de la baisse des produits agricoles.

Le gouverneur de la BCC a montré que l'inflation serait en hausse pour s'établir à 3,6% contre 1,7% en 2018. Pour les finances publiques, une contraction des recettes intérieures de 16,7% a été constatée et un repli des dépenses intérieures de 2%. Sur les échanges extérieurs, il y a eu une hausse des exportations à hauteur de 18,2% et une légère contraction des importations de (-0,6). En 2019, il y a eu aussi une hausse de la masse monétaire (+5,9%), en liaison avec l'augmentation des avoirs extérieurs

nets (+2,1%) et la progression du crédit intérieur (+10,6%).

Au niveau du secteur bancaire, l'activité se consolide d'année en année et affiche un total bilan de 143 milliards FC en 2019 contre 134 milliards FC en 2018, soit une hausse de 7%. L'encours de crédit a augmenté de 5 milliards par rapport à 2018 tandis que l'encours des dépôts a augmenté de 6,7%. En termes de rentabilité, le secteur affiche 1 milliard FC de résultat contre 200 millions FC un an auparavant, traduisant ainsi les efforts d'assainissement du secteur. « Aujourd'hui, le secteur bancaire reprend son souffle après des années de doutes », s'enthousiasme Younoussa Imani, le gouverneur de la BCC.

Sur le même sujet, le gouverneur de la BCC s'est exprimé sur les repreneurs des banques. Effectivement, une délégation du groupe Sipromad & Thomson à la tête de laquelle, se trouve le PDG Ylias Akbaraly était à Moroni la semaine dernière sur invitation du président de la République. Et le premier projet qui tient à cœur n'est autre que l'achat des parts de la BNP Paribas pour reprendre la Banque de l'Industrie et du Commerce (BIC Comores).

« Les repreneurs des banques viennent avec des plans d'affaires. De notre côté, nous nous basons sur les critères d'établissement pour donner l'agrément. Et s'il répond aux critères demandés et qu'il a en même temps négocié avec BNP Paribas, il aura son agrément », explique-t-il, avant d'a-



Le gouverneur de la BCC et son staff devant la presse.

jouter que « les repreneurs des banques ont des engagements à tenir et s'ils ne le font pas, la BCC joue son rôle et met la pression pour que ses engagements soient respectés ».

En dépit des efforts de provisionnement demandés aux établissements de crédit, le niveau des créances douteuses demeure problématique. La BCC, consciente que le développement du secteur nécessite la création d'un environnement de risque de crédit maîtrisé, a engagé un travail de médiation et de coordination, sous l'impulsion du ministre des finances pour accélérer l'exécution de certains dossiers pendants en justice. « Actuellement on y travaille pour avoir au moins une partie de ces créances douteuses. Nous espérons d'ici au mois de juin avoir une solution »,

indique-t-il.

Parallèlement, la BCC s'est fixée d'autres priorités, comme la relance des crédits à l'économie, en rassurant les établissements de crédit et en facilitant l'accès du secteur privé au système bancaire, la réflexion sur la mise en place de mécanismes de garantie, pour faciliter l'accès au crédit, l'amélioration du climat des affaires avec le soutien de la SFI, l'adoption d'une réglementation de la finance islamique aux Comores, la réflexion sur la mise en place de mesures de bonification des taux sur des secteurs prioritaires (Agriculture, Tourisme, Pêche, Jeunes promoteurs...etc), la modernisation du Système National de Paiement, la réflexion pour la création d'un marché financier intérieur (Bons de trésor) et une bonne pratique

de LCB/FT (lutte contre la Blanchiment 'Argent et le Financement du Terrorisme).

En termes de perspectives, la BCC relève que les prévisions économiques pour 2020 sont favorablement orientées avec un rebond de la croissance du PIB (4,3%) et qui devrait rester élevée à moyen et long terme grâce aux travaux de reconstruction post-cyclone et l'appui des partenaires au développement aux secteurs affectés par Kenneth à l'accroissement des investissements publics aux mesures budgétaires de relance (dépense publique, fiscalité, soutien à l'investissement...), et la mobilisation des engagements pris lors de la Conférence des Partenaires de Paris en décembre 2019.

MY

## SOCIÉTÉ

## Une ville assainie pour la journée de la Femme

*Dans le cadre des préparatifs de la journée mondiale de la femme, le gouvernorat de Ngazidja en collaboration avec le Pnud et a annoncé hier lundi les différentes activités qui seront mises en place pour mieux promouvoir la femme et la jeune fille.*

"Je suis de la génération *J*égalité levez-vous pour les droits de la femme". Tel est le thème retenu pour la journée de la femme, qui sera célébrée du 6 au 9 mars prochain. Dans une déclaration à la presse hier lundi, la gouverneure a annoncé les différents événements qui vont être mis en place pour célébrer la Femme avec six grandes activités au programme. Le 6 mars, un colloque sera organisé sur des thématiques variées sur la

promotion du sport féminin, la sensibilisation contre la dépigmentation, prévention de l'AVC, place de la femme dans la numérique, mais aussi la violence.

Ce colloque va rassembler des femmes d'influence, sportives, du domaine médical, esthéticiennes et entrepreneures mais également les institutions publiques et privées pour débattre sur ces sujets qui préoccupent la société dans sa généralité. Cet événement, pour Sitti Farouata Mhoudine, est l'occasion de « lancer des appels à projet portant sur le développement économique et éducatif du pays ». Ce même jour, un spectacle musical sera organisé à la place Kalaweni.

Le 7 mars, c'est un parcours sportif « la lycéenne ». Un événement scolaire par une course solidai-



re pour promouvoir la pratique du sport ainsi qu'un concours d'art et un village dédié, qui est une action d'assainissement à la ville de Mitsoudjé,

chef-lieu de Hambou. Le 08 mars matinée nettoyage dans la capitale, une cérémonie officielle à Anjouan et le 09 mars, clôture à Mrodjou.

Selon la cheffe de cabinet de la gouverneure, l'objectif est de sensibiliser la gente masculine surtout la jeunesse pour mieux assurer la promotion de la Femme et la jeune fille, et de créer des émulations pour permettre à la femme de demain de se sentir capable de relever les défis qui l'attendent. L'engagement du PNUD-Comores s'inscrit dans l'esprit « leave no one behind » pour la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes. Cette volonté du bureau pays s'est concrétisée par son inscription dans le processus du « gender equality seal » en 2019, label qui vise à mettre en évidence l'excellence et c'est dans ce cadre que le Pnud soutient ces activités.

Andjouza Abouheir

## Un homme de 40 ans meurt écrasé par un grand rocher à Anjouan

*L'accident mortel est survenu à 23h15 la nuit du samedi à dimanche dernier alors que le regretté dormait avec ses trois mômes.*

Dans le bidonville de Magombeni, zone très rocheuse de Mutsamudu, une grosse pierre a écrasé ce père de

trois enfants alors qu'il dormait avec eux en l'absence de son épouse qui était au moment du drame à la Mission catholique où elle travaille.

Ce soudeur de 40 ans et originaire du Village de Mjimandra, a rendu l'âme sur le coup. « Il était 23h15. J'ai entendu du bruit. En sortant dehors, j'ai directement constaté

qu'un grand rocher a lâché. Je me suis approché chez le voisin, j'ai trouvé ses trois enfants éberlués, n'arrivant ni à pleurer ni à lâcher un mot », témoigne Abdallah Abdou, habitant du même quartier.

Ce dernier téléphona alors à la gendarmerie. Aussitôt, les forces publiques en compagnie du procu-

reur de la République et des médecins s'y sont rendus sur les lieux, selon des voisins.

Cet accident a effrayé les habitants de ce quartier où plusieurs maisons sont construites au pied des gros rochers. « La vitesse de ce monstre terrien a ravagé une grande partie de sa maison et a détruit tout

ce qui ce qui était dedans. C'est la première fois qu'un tel accident mortel a lieu », poursuit notre interlocuteur. Des voisins envisagent d'emménager dans d'autres zones.

Nabil Jaffar

# Bureau de Maore à l'ambassade de France à Madagascar

La rumeur circulait depuis quelques temps. L'inauguration officielle de ce bureau intervenue le 20 février 2020 sous les auspices du ministre français des affaires extérieures (cf le site [la1ere.francetv.info](http://la1ere.francetv.info)) vient lever tous les doutes. La « sous-France » Maore (caractérisation d'un Maorais en colère contre le système colonial français dans son île) ne pouvant être dotée de représentation internationale, « on » va lui ouvrir des bureaux dans les ambassades de France des pays de la région sud ouest de l'Océan Indien.

« On » a commencé par Madagascar. Madagascar qui semblait avoir marqué des points dans sa lutte autour des îles éparses. Madagascar qui subit la même politique que les Comores dans la défense de son intégrité territoriale. Madagascar si proche des Comores à bien des égards. Comme si « on » avait voulu agenouiller Madagascar, mettre visiblement un terme aux velléités contestataires de la grande île et des Comores sur toutes reven-

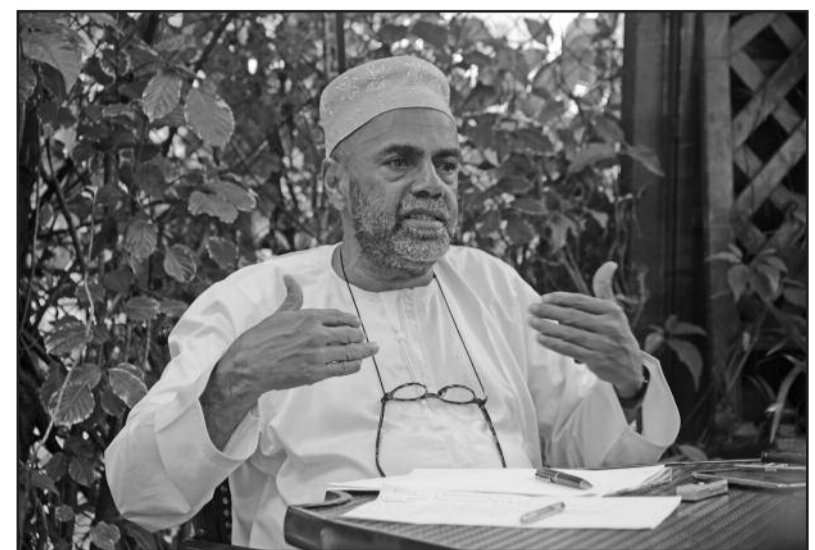
dications territoriales. La cohérence et l'esprit de suite commanderaient une unité forte entre les Comores (Maore), Madagascar (les îles éparses) et Maurice (Tromelin), au delà des égoïsmes nationaux pour combattre l'impérialisme et ne pas créer d'antécédents dommageable pour tous. Le Mozambique et la Tanzanie seraient les prochaines cibles.

Force est de noter que l'autre département de l'Océan Indien n'est pas doté des mêmes structures. Un traitement spécial réservé à Maore dans quel but ? Incontestablement une manœuvre stratégique française pour imposer son fait accompli à Maore (l'annexion) dans la région et par la suite dans le Monde. D'où l'ampleur de l'événement pour les Comoriens. D'où l'importance d'observer l'attitude des principaux acteurs comoriens. Les dirigeants mahorais acquis à la cause française jubilent. Son président, Soibahadine, un ancien cadre régional de l'ASEC (l'Association des Stagiaires et Étudiants Comoriens connu pour son engagement patrio-

tique des années 70 - 85) qui a renié ses anciennes convictions patriotiques caresse le projet de faire de 2020 une année malgache à Maore.

Le gouvernement comorien n'a pas encore officiellement réagi. On aurait pu attendre ou espérer de la célérité au regard de l'impact de l'événement sur la question de l'île comorienne, eh bien non. Aucune convocation de l'ambassadeur de France aux Comores pour élever une protestation de principe; aucune riposte comme la saisine formelle du Conseil de Sécurité de l'ONU ou comme porter plainte contre M. Balladur pour son visa conduisant à des déplacements forcés de population au sein d'un même pays et qui est le principal responsable de la mort de dizaines de milliers de Comoriens sur le bras de mer Ndzuan-Maore.

Le Gouvernement comorien a-t-il pris langue avec le malgache pour lever toutes incompréhensions et limiter les dégâts à défaut de rectifier le tir ? Rien ne permet de le croire. Rien de rien après plus de trois jours ! Aucun parti politique ne s'est exprimé, y compris ceux qui croient encore à un FD « révolutionnaire ». Aucun mouvement de la « diaspora comorienne ne s'est exprimée, y compris « ceux du DAULA YA HAKI ». Aucun syndicat comorien ne s'est exprimé. Aucune organisa-



tion « de la société civile » comorienne ne s'est exprimée, y compris le nouveau Comité Maore et les militants de la diaspora qui étaient très actifs sur la question maoraise. Aucun organe de presse comorien n'a produit un article sur le sujet.

Seuls les réseaux sociaux, seuls terrains de liberté d'expression (malgré les abus) ont vu jaillir des voix fermes et déterminées pour dénoncer le forfait. Bon point pour Al Comoriya, un blog patriotique très pertinent et très dynamique, le premier à s'être exprimé suivi par des nombreux « facebookers ».

En tout cas Maore s'éloigne de plus en plus du fait de la politique capitulard (le bâton) et la corruption

(les subsides) des dirigeants comoriens qui se sont succédé à la tête du pays depuis 1978. Azali I a ouvert la porte à la départementalisation, Azali II parachèvera-t-il le processus ? On peut le craindre. On doit agir contre. Il reste et il restera toujours que, quelles que soient les circonstances, il se trouvera toujours des Comoriens pour revendiquer l'unité des quatre îles dans une entité étatique au sein duquel chacun se sentira à l'aise dans sa vie quotidienne et pourra œuvrer à sa guise pour l'unité, la prospérité de l'Archipel des Comores.

Idriss (23/02/2020)

## Sagesse comorienne

Yahala nanyi tsolala pvayi

Qui fait mal

(son lit) couche mal

Comme on fait son lit, on se couche



## PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC)VACANCY ANNOUNCEMENT

**OPEN TO:** All Interested Candidates  
**POSITION:** Peace Corps Medical Officer  
**OPENING DATE:** February 17th, 2020  
**CLOSING DATE:** March 9th, 2020  
**WORK HOURS:** Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed  
**SALARY RANGE:** USD \$35,000-\$40,000 per year

The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

### Duties include:

- Routine primary health care to Peace Corps Trainees and Volunteers including treatment of common illnesses and injuries in accordance with Peace Corps medical guidelines
- Individual short-term counseling on disease prevention, adjustment issues, stress management and cross-cultural problems
- Response to emergency medical situations
- Ability to conduct trainings on health related issues
- Site visits to Peace Corps Volunteers throughout Comoros
- Administrative tasks of the medical office including budget management and inventory of medical supplies and equipment
- Alternate 24 hour on-call duty with the other PCMO

### Qualifications and Requirements:

- Graduate of accredited school. MDs must be a graduate of a school listed in this link: <https://search.wdoms.org/>.
- Current license to practice.
- At least 5 years relevant clinical experience in primary care after medical school. Proficiency in the assessment and management of acute and on-going illnesses.

- Ability to communicate effectively in oral /written English and French.
- Experience in managing mental health issues including basic counseling of patients.
- Experience in training design and presentation of health related material.
- Experience managing a health unit.
- Experience with Peace Corps or other international organizations.
- Must be able to obtain an American visa and security clearance.

### Other relevant requirements:

- Knowledge of at least one national language of Comoros an advantage.
- Ability to work effectively as part of an intercultural team.
- Willing to travel to sites in Comoros.
- Ability to work with minimal supervision.
- Working knowledge of Microsoft Word, Excel, and Outlook.

The full position submission requirements including compulsory forms are available upon request by sending an email to [PCcomoros@peacecorps.gov](mailto:PCcomoros@peacecorps.gov) no later than March 9th, 2020. All applications should be submitted electronically and in English to [PCcomoros@peacecorps.gov](mailto:PCcomoros@peacecorps.gov) with "PCMO-Comoros" in the subject line by 11:59pm Monday March 9th, 2020.

*Incomplete and/or late applications will not be entertained, nor applications not submitted in English.*

*The United States Peace Corps is an Equal Opportunity Employer.*

## TOURNOI DE BOXE PRÉ-OLYMPIQUE AU SÉNÉGAL

## Les deux boxeurs comoriens voient s'effondrer leur rêve

A Dakar, les deux boxeurs comoriens engagés au tournoi pré-olympique de Tokyo 2020 ont été éliminés. Que suscite cet échec, mécontentement ou encouragement ? « Pour nous, Comité Olympique, ce n'est pas un échec. Réussir à présenter des boxeurs à Dakar pour rivaliser avec des adversaires de taille du continent est une réussite. Ils méritent l'encouragement. L'objectif c'est, entre autres, les prochains Jeux des îles de l'Océan indien », soutient le président par intérim du Comité Olympique.

Les dieux du ring de Dakar Arena de Diamniadio n'ont pas voulu accorder leur sourire à Wilton Aboubacar (69 kg) et Paul Mohamed Mdahoma (75 kg), les deux boxeurs comoriens engagés au tournoi africain de qualification des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, aux côtés des 320 autres adversaires de taille africains. Cette

confrontation pré-olympique dure du 20 au 29 février prochain. L'objectif, c'est de donner aux boxeurs du continent l'aubaine de se qualifier aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020. Ces pugilistes africains convoitent 33 tickets pour le Japon, dont 22 pour les hommes et 11 chez les féminines.

Nos internationaux, Wilton Aboubacar et Paul Mohamed, avaient réalisé un bon parcours lors des derniers Jeux des îles de l'Océan indien de Maurice. Abi Chamsoudine, trésorier de la Fédération Comorienne de Boxe, ne tarit pas d'éloges pour crédibiliser les siens : « Wilton Aboubacar a été éliminé en quart de finale, je dirais par inadvertance, et Paul Mohamed à la finale par la complicité de l'arbitrage. Ce sont des athlètes perfectibles. Un encadrement technique de qualité fera d'eux des concurrents fiables et conquérants ».

Ce même tournoi africain de qualification des Jeux Olympiques

de Tokyo 2020 se déroule en Amérique, Asie, Europe et au Pacifique. « Nous sommes à l'origine de ceux qui ont encouragé la participation des Comores à ce tournoi pré-olympique 2020. La boxe fait partie des disciplines, pleines des atouts. C'est un signe d'encouragement. On n'a pas les moyens pour rivaliser avec les grands du continent. En matière de compétition, sans moyen, il ne faut pas nourrir de grandes ambitions. Cette présence a permis à Paul et à Wilton d'acquérir de l'expérience, en perspectives des Jeux des îles de l'Océan indien des Maldives de 2023 », explique Youssouf Ali Djae, vice-président du Comité Olympique.

Pour être réaliste, sans accompagnement stable, il n'y a pas de miracle. Toutes les disciplines confondues, et sans investissement dans le domaine, il ne faut pas rêver. Il convient de saluer l'effort déployé par le Comité Olympique. Avec peu des moyens, il a réussi à



couvrir le déplacement pour Dakar. « C'est important. Ils ont rivalisé avec les grands boxeurs du continent. Les concurrents crédibles et combattifs se préparent. La participation des Comores aux Jeux des îles de l'Océan indien de 2023 et les

ambitions pour les médailles de performance doivent être donc planifiées dès maintenant », conclut le président par intérim du Comité Olympique et Sportif des îles Comores.

Bm Gondet

## FOOTBALL : CHAMPIONNAT, PHASE RÉGIONALE

## Face à Enfants des Comores, Élan se refait une santé (2-0)

L'affiche du week-end, c'était le coriace face-à-face entre Élan Club et Enfants des Comores pour la 16e journée. Sur les six matches programmés, à cause d'une pluie diluvienne, trois seulement ont eu lieu, dont celui, tenu à Nyambeni, remporté par Élan (2-0). Le vainqueur du jour se refait une santé après sa mésaventure de l'aller (3-1) face au même adversaire. Les trois matches suspendus pour des terrains inondés sont reportés au mercredi 26 février prochain.

La 16e journée, comptant pour le championnat de Ngazidja (D1), tenue le samedi 22 février c'était, entre autres, Élan Club de Mitsoudje et Enfants des Comores de Vouvouni,

deux adversaires qui vivent sous la psychose de la relégation. Oppressés par la défaite déshonorante, vécue en match aller (3-1), les ambassadeurs de Mitsoudje se sont donnés corps et âme pour relever le défi. Ils ont montré une capacité offensive concluante. Mais, encore frais, les Vouvouniens ont su repousser les actions engagées, tout en menaçant la ligne défensive adverse aussi. En 1ère période, les deux prétendants au titre se neutralisent (0-0).

Au retour des vestiaires, le climat du jeu change. La cadence passe à la vitesse supérieure. L'équipe de Vouvouni paraît manifester un léger signe de fébrilité. Mitsoudje a réussi à exploiter positivement la faiblesse. Du 1er quart d'heure, Bakri Youssouf ouvre le

score par une tête piquée (52e, 1-0). Aux temps additionnels, Soulé Bacar l'aggrave par un autre coup de tête (94e, 2-0). « Les arbitres s'étaient efforcés à donner les meilleurs d'eux-mêmes. Le point singulier à souligner, c'est l'inexpérience de l'arbitre central. Un jeune arbitre de D2 ne peut pas maîtriser du jour au lendemain un match de choc de division supérieure. Il était à tout moment sous la pression des deux équipes. Il doit être encouragé et bien encadré », rapporte l'analyste sportif Madi Mouigni.

Bm Gondet

## Mini résultats de la 16e journée (D1)

Volcan # Fc Male : 2-0

Élan # Enfants des Comores : 2-0

Apaches # Fc Hantsindzi : 1-2

Super Sonic (9, -18)

Apaches (8, J16)

## Mini classement provisoire

Bonbon Djema (39 points, +25)

Volcan Club (31, J16)

Jacm (28, +6)

Fc Hantsindzi (26, J16)

Fc Male (23, J16)

Ngaya Club (22, +2)

Twamaya Club (22, +0)

Enfants des Com (21, J16)

Élan Club (19, J16)

Selea (16, -10)

## Mini calendrier de la 16e journée (D1)

Mercredi 26 février 2020, vers 15h 00

A Nyambeni : Super Sonic # Bonbon Djema

A Vouvouni : Us Selea # Ngaya Club

A Mvouni ! Twamaya # Jacm

## La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

## Périodicité :

3 mois  Montant : \_\_\_\_\_6 mois  Montant : \_\_\_\_\_12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

## Mode de règlement :

Espèces Chèque  n° \_\_\_\_\_Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,

Signature :

## Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

|          | Mensuel |      | Trimestriel |      | Semestriel |      | Anuel  |      |
|----------|---------|------|-------------|------|------------|------|--------|------|
|          | FC      | Euro | FC          | Euro | FC         | Euro | FC     | Euro |
| Comores  | 4 500   | 9    | 12 500      | 25   | 25 000     | 51   | 50 000 | 102  |
| Etranger | 6 000   | 12   | 17 000      | 35   | 32 000     | 65   | 62 500 | 127  |



Élan Club de Mitsoudje

## Tojo Yharimanana/UNESCO : "Que le pays priorise l'importance des industries culturelles"

La protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles sont les mots-clés qui constituent la convention de 2005. Au cours d'un atelier national de consultation pour l'élaboration du rapport périodique quadriennal qui a lieu au centre culturel et artistique des Comores (CCAC), l'experte internationale de l'UNESCO, Tojo Yharimanana, évoque les missions de tous les acteurs potentiels pour la promotion du secteur. Cette dernière estime que les Comores doivent s'approprier la Convention pour sa mise en œuvre.



**Question :** Vous avez parlé de la projection dans l'avenir et de la connaissance des défis. En tant qu'experte internationale, qu'attendez-vous de l'équipe comorienne ?

**Tojo Yharimanana :** Il faut savoir que l'Union des Comores a ratifié la Convention de 2005 en 2012, donc là le défi est de savoir où est le pays actuellement dans la mise en œuvre de cette Convention. Parce que toute convention qui est

ratifiée mérite d'être mise en application. Deuxièmement, c'est que les Comores ont leur politique culturelle et savoir cette mise en application dépend de cette politique culturelle et/ou vice versa. Il y a aussi les objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 dans le secteur des industries culturelles qui

est un levier d'accélération sur le plan économique, social et environnemental. Donc on attend effectivement que les Comores développent des politiques et des mesures pour atteindre les ODD à travers les industries culturelles et créatives et en fin, en tant qu'Etat partie de la Convention, l'Union des Comores a

l'obligation statutaire de délivrer son rapport périodique sachant que le pays a raté de le soumettre en 2016, donc celui-ci sera le premier.

**Question :** Vous avez parlé du développement de l'industrie culturelle. Quelle stratégie vous allez présenter à l'équipe nationale pour une meilleure promotion des arts et de la culture ?

**T.Y :** Il y a une appropriation nationale de la Convention de 2005. Il y a tellement d'orientations dans la Convention en parlant par exemple de tout ce qui est politique de gouvernance durable, il y a aussi la promotion des échanges des biens et services culturels équilibrés, la mobilité des artistes mais aussi l'intégration du secteur de l'industrie culturelle dans le plan de développement national sectoriel et le développement de partenariats entre le secteur public, le secteur privé et la société civile pour aller de l'avant dans le développement des industries culturelles. Il faudra voir que le pays priorise l'importance des industries culturelles à l'heure du numérique. Il y a toute une panoplie

d'aspects et de stratégies à développer encore plus pour la promotion des jeunes et des femmes dans ces industries culturelles et créatives.

**Question :** Contrairement aux acteurs potentiels notamment les artistes et le ministère de la Culture à travers la Direction des arts et de la culture, quel rôle doivent jouer les médias pour la promotion des industries culturelles ?

**T.Y :** Dans l'objectif 1 de la Convention de 2005, les médias font partie à une classe importante dans cette promotion. On parle de la diversité des médias dans cet objectif 1. Il s'agit donc de diversifier que cela soit en termes de contenus, de canaux, de supports, de collaboration mais aussi le rôle des médias en tant que vecteur d'information et de communication autour de la Convention de 2005, encore plus comment ces médias peuvent valoriser l'accès à la jouissance des industries culturelles et créatives.

Propos recueillis par A.O Yazid

**MOHÉLI**  
PLUS VRAIE QUE NATURE



— NOS VOLS —  
3/sem. depuis  
MORONI  
2/sem. depuis  
MAYOTTE

**AB Aviation**

[www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)